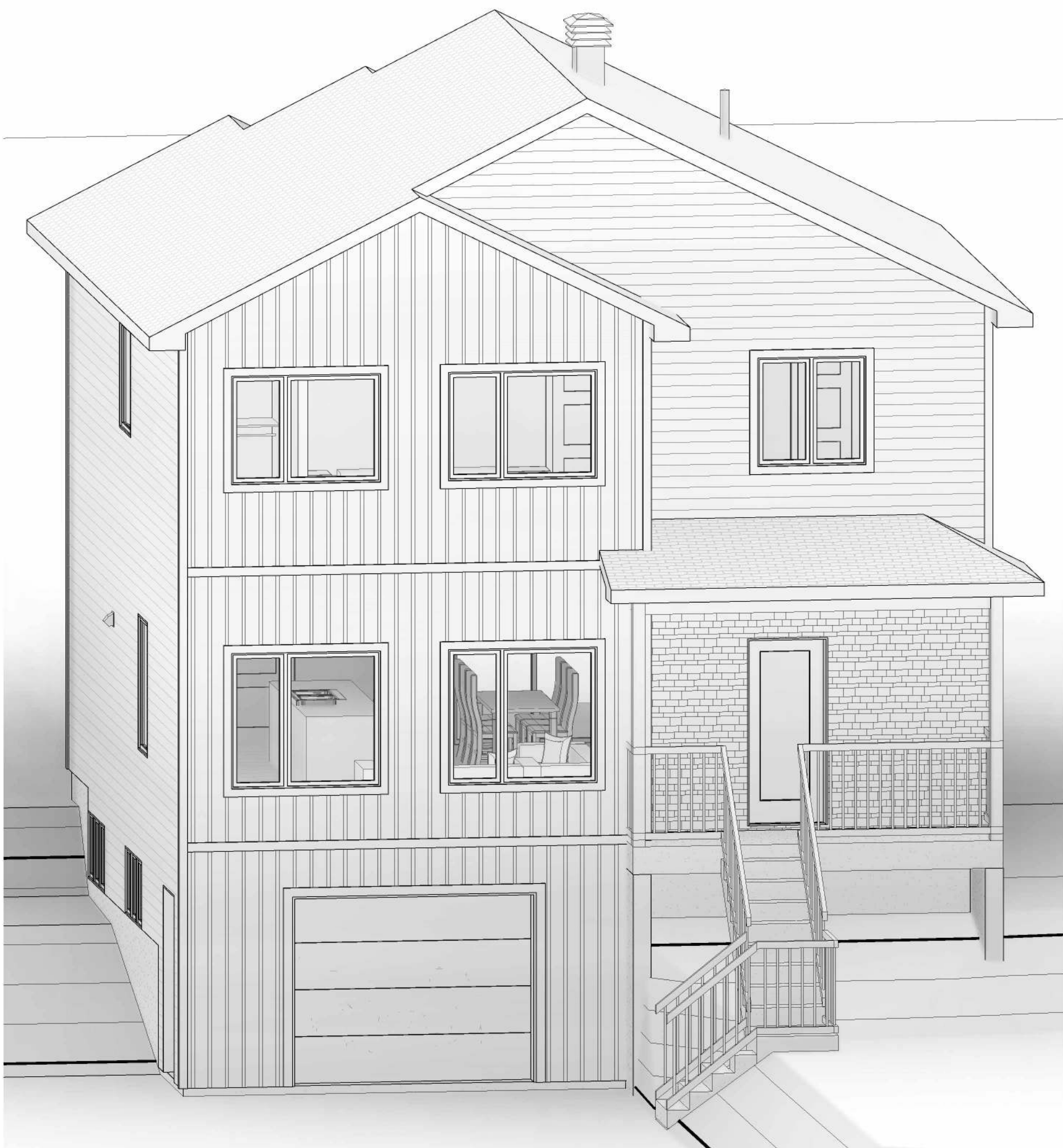


CONSTRUCTION SF2P MAISON NEUVE (Altitude)

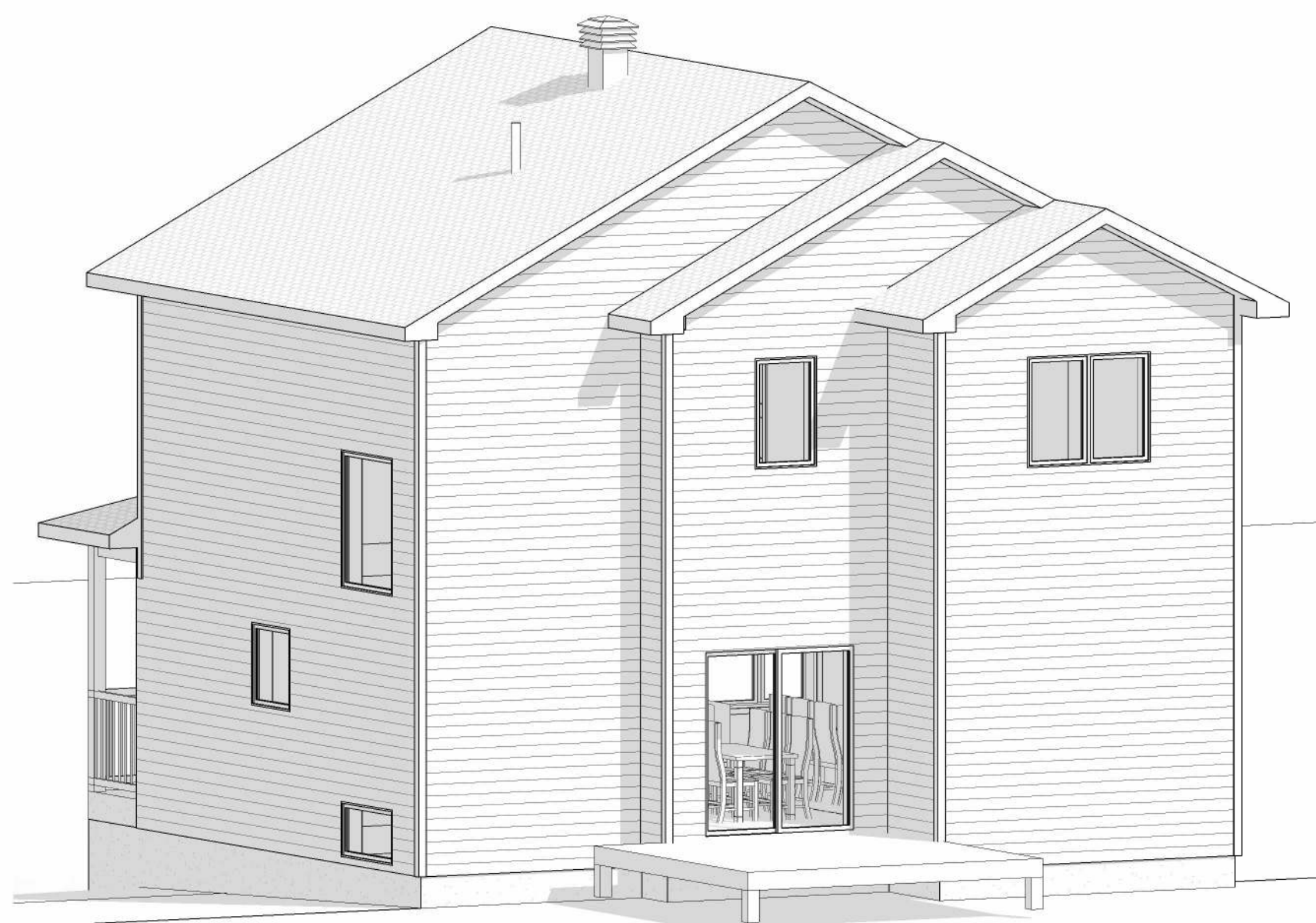
ADRESSE _____
 LOT # _____
 25-04-2026
 POUR CONSTRUCTION
 V.7



VUE 3D - AVANT



ILLUSTRATION GENERALE APPROXIMATIVE—
SE REFERER AU PLAN POUR LES DETAILS.



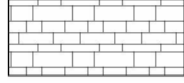
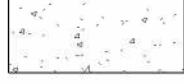
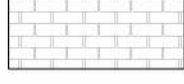


VUE 3D - ARRIERE

INDEX		
#	TITRE	RÉV.
A000	PRESENTATION	7
A101	ELEVATIONS AVANT ET ARRIERE	7
A102	ELEVATION DROITE ET NOTES	7
A103	ELEVATION GAUCHE	7
A201	VUE EN PLAN - FONDATION	7
A202	VUE EN PLAN - SOUS-SOL	7
A203	VUE EN PLAN - RDC	7
A204	VUE EN PLAN - ETAGE	7
A301	COUPE TYPE ET TOITURE	7
A302	COUPES TRANSVERSALE	7



MICHAEL GAGNE
 819-345-4088
 MGTECH@OUTLOOK.FR

LEGENDE - ELEVATIONS	
	REVETEMENT HORIZONTAL
	REVETEMENT VERTICAL
	MACONNERIE (PIERRE)
	BETON
	BARDEAUX D'ASPHALTE



PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:
LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C	A: NUMÉRO DU DÉTAIL
	B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
	C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: " POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
2	POUR COORDINATION	31-03-2026
3	POUR COORDINATION	31-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE:
ELEVATIONS AVANT ET ARRIERE

ECHELLE:	
DATE	25-04-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIE PAR:	Vérificateur
SCEAU:	

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

A101



MICHAEL GAGNE

TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

819-345-4088

MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C	A: NUMÉRO DU DÉTAIL
	B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
	C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA LETTE: " POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDÉS SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
1	POUR COORDINATION	27-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE:
ELEVATION DROITE ET NOTES

ECHELLE:

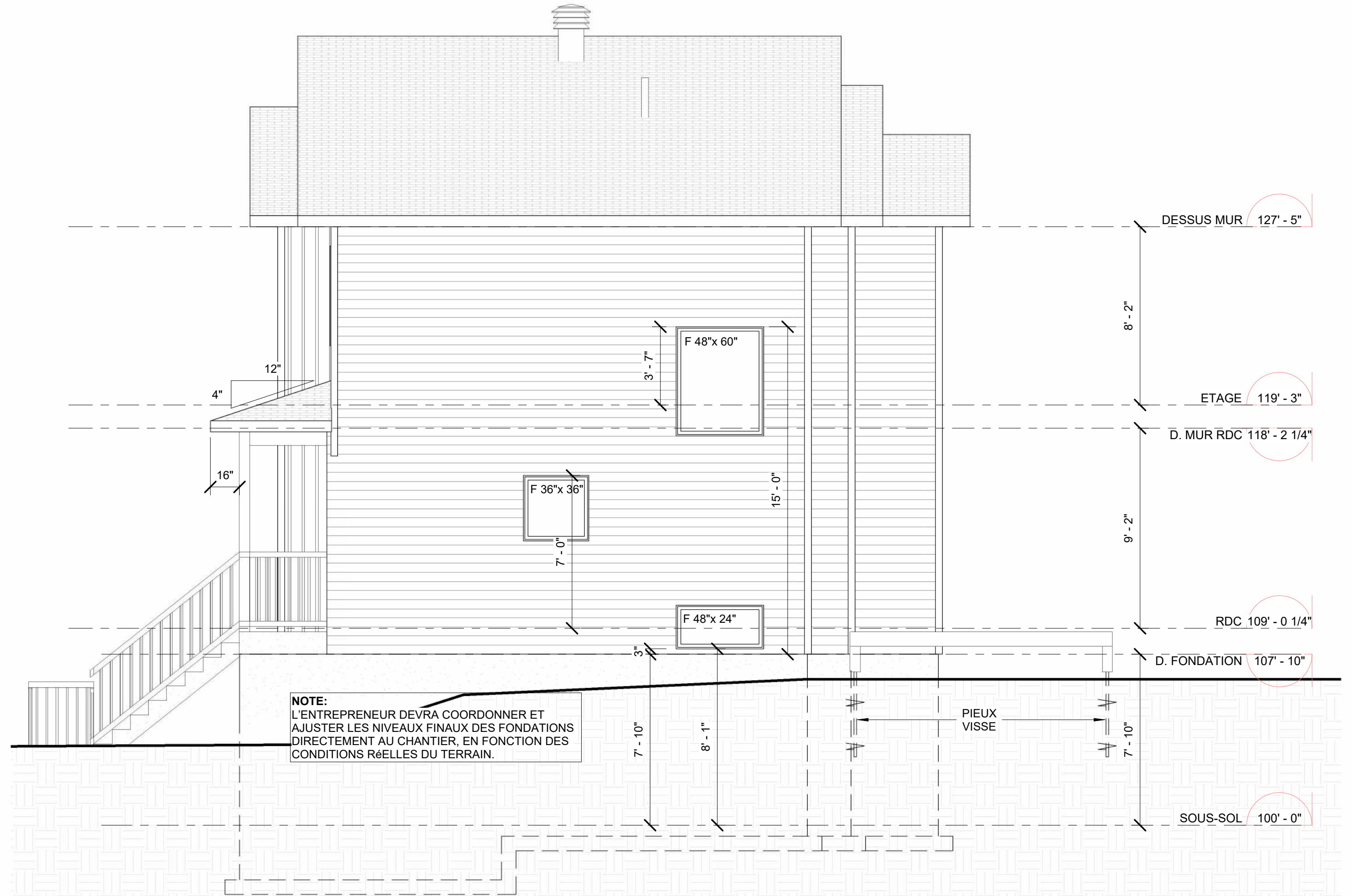
DATE	25-04-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur

SCEAU:

A102

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

LEGENDE - ELEVATIONS	
	REVETEMENT HORIZONTAL
	REVETEMENT VERTICAL
	MACONNERIE (PIERRE)
	BETON
	BARDEAUX D'ASPHALTE



NOTE:
L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER ET AJUSTER LES NIVEAUX FINAUX DES FONDATIONS DIRECTEMENT AU CHANTIER, EN FONCTION DES CONDITIONS RÉELLES DU TERRAIN.

NOTES GÉNÉRALES

1. RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRENEUR

- L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR TOUS LES PERMIS ET AUTORISATIONS REQUIS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX D'EXCAVATION ET DE CONSTRUCTION.
- IL EST RESPONSABLE D'EXÉCUTER LES TRAVAUX CONFORMÉMENT AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT 2020 MODIFIÉ QUÉBEC, AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, AINSI QU'ÀUX RÈGLES DE L'ART.
- IL DOIT VALIDER TOUTES LES DIMENSIONS, QUANTITÉS ET CONDITIONS RÉELLES SUR LE SITE AVANT LA MISE EN ŒUVRE ET LA COMMANDE DE MATÉRIAUX (EX. FERMES DE TOIT, POUTRELLES, PORTES ET FENÊTRES).
- IL DOIT COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES SOUS-TRAITANTS ET PRÉVOIR TOUS LES FONDS DE CLOUAGE, PERCEMENTS ET RÉSERVATIONS NÉCESSAIRES.
- TOUS LES MATÉRIAUX ET PRODUITS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS ET CONSERVER LEURS GARANTIES RESPECTIVES.
- TOUTE DIVERGENCE ENTRE PLANS, DEVIS ET NOTES DOIT ÊTRE SIGNALÉE AU CONCEPTEUR AVANT EXÉCUTION.

2. PLANS ET MESURES

- LES COTES INDIQUÉES SUR LES PLANS PRÉVALENT SUR TOUTE MESURE PRISE À L'ÉCHELLE.
- TOUTES LES COTES EXTÉRIEURES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DES MURS DE FONDATION.
- LES DESSINS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF; IL APPARTIENT À L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER DE LEUR CONFORMITÉ AU CHANTIER.

3. CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

- LE CONCEPTEUR/DESSINATEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR: L'INOBSERVATION OU LA MAUVAISE INTERPRÉTATION DES PLANS PAR L'ENTREPRENEUR OU TOUT AUTRE INTERVENANT. L'OBTENTION DES PERMIS, AUTORISATIONS OU INSPECTIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES. LES CONDITIONS RÉELLES DU SOL, DU TERRAIN OU DU CHANTIER POUVANT DIFFÉRER DES INFORMATIONS DISPONIBLES LORS DE LA CONCEPTION. TOUTE CONTRADICTION, OMISSION, AMBIGUÏTÉ OU INCOMPATIBILITÉ POUVANT EXISTER DANS LES PLANS OU DOCUMENTS FOURNIS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LES CONDITIONS RÉELLES DU SITE (SOL, DRAINAGE, NIVEAUX) ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE CONCEPTEUR EN CAS DE DIVERGENCE AVEC LES PLANS.

4. FONDATIONS ET BÉTON

- DIMENSION DES SEMELLES À DÉTERMINER SELON LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL.
- PRÉVOIR DRAINS PERFORÉS (Ø 4" MIN.) DANS UN LIT DE PIERRE CONCASSÉE ¾" NET.
- ASSURER UNE PENTE MINIMALE DE 5% SUR 2 M (≈ 2% SUR 10 PI) À PARTIR DES FONDATIONS POUR ÉLOIGNER LES EAUX DE SURFACE.
- RÉSISTANCES MINIMALES DU BÉTON (28 JOURS): SEMELLES ET MURS: 20 MPA, DALLES SUR SOL, BALCONS, ESCALIERS: 25 MPA, ARMATURE: CONFORME À LA NORME CSA G30-120M, NUANCE 400.
- RECOUVREMENTS MINIMAUX: BÉTON COULÉ CONTRE TERRE: 3", MURS: 1 ½"

5. STRUCTURE ET OSSATURE

- CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES REQUIS JUSQU'À LA FERMETURE COMPLÈTE DU BÂTIMENT.
- LES FERMES DE TOIT ET POUTRELLES DOIVENT ÊTRE CALCULÉES ET APPROUVÉES PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE.
- EN CAS DE DIVERGENCE AVEC LES PLANS, LE FABRICANT DOIT COMMUNIQUER AVEC MG TECH ARCHITECTURE AVANT FABRICATION.
- TOUTE MODIFICATION STRUCTURELLE DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR UN INGÉNIEUR COMPÉTENT.

6. MACONNERIE

- CHANTE-PLEURE @ 24" AU BAS DES MURS ET AU-DESSUS DES OUVERTURES.
- SOLINS REQUIS AU BAS DES MURS, AU POURTOUR DES OUVERTURES ET AUX JONCTIONS TOIT-MACONNERIE.
- LINTEAUX EN ACIER REQUIS AU-DESSUS DES OUVERTURES.

7. PROTECTION CONTRE LE GEL

- DESSOUS DES SEMELLES À UN MINIMUM DE 4" SOUS LA SURFACE DU SOL.

8. PROTECTION INCENDIE ET SÉCURITÉ

- 1 AVERTISSEURS DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET DANS CHAQUE CHAMBRE.
- SI GARAGE OU APPAREIL À COMBUSTION: AVERTISSEUR DE CO CONFORME À L'ARTICLE 9.32.3.9 DU CNB 2020 MODIFIÉ.
- GARDE-CORPS CONFORMES AUX ARTICLES 9.8.8.3 ET 9.8.8.5 DU CNB 2020 MODIFIÉ (HAUTEUR ET OUVERTURE MAXIMALE 4'Ø).

9. FENÊTRES ET OUVERTURES

- LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES SONT INDICATIVES ET DOIVENT ÊTRE CONFIRMÉES AVEC LE FOURNISSEUR.
- FENÊTRES DE CHAMBRES: OUVERTURE MINIMALE DÉGAGÉE 3,76 PI² (AUCUNE DIMENSION < 15").
- FENÊTRES BASSES (OUVERTURE < 36" DU PLANCHER ET > 71" DU SOL EXTÉRIEUR): DISPOSITIF LIMITANT L'OUVERTURE À 4", SAUF DANS UNE CHAMBRE OÙ UNE SORTIE DE SECOURS EST REQUISE.
- VERRES TREMPÉS OBLIGATOIRES: TOUS LES VITRAGES SITUÉS DANS DES ZONES OÙ IL EXISTE UN RISQUE DE CHOC OU DE CHÛTE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS EN VERRE TREMPÉ, CONFORMÉMENT À LA SECTION 9.6 DU CNB 2020 MODIFIÉ QUÉBEC. CELA INCLUT NOTAMMENT: LES FENÊTRES DONT LE BAS DE L'OUVRANT EST À MOINS DE 36" DU PLANCHER INTÉRIEUR ET PLUS DE 71" DU SOL EXTÉRIEUR. LES PORTES VITRÉES ET PORTES-PATIO, AINSI QUE LES PANNEAUX DE VERRE DANS LES GARDE-CORPS. LES FENÊTRES À PROXIMITÉ D'ESCALIERS, BALCONS OU SURFACES DE CIRCULATION.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT ET DE L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR ET INSTALLER LE VITRAGE APPROPRIÉ, CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DU CNB 2020 MODIFIÉ.

10. ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ

- VALEURS MINIMALES SELON CNB 2020 MODIFIÉ, PARTIE 11: PLAFOND: R-41, MURS HORS SOL: R-24,5, FONDATIONS: R-17, PLANCHERS HORS SOL: R-29,5, PLANCHER DE SOUS-SOL: R-5, PLANCHERS CONTIGUS À GARAGE CHAUFFÉ: R-29,5, MURS MITOYENS AVEC GARAGE CHAUFFÉ: R-20.
- ÉTANCHÉITÉ À L'AIR CONFORME SECTION 9.25 DU CNB.

- ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARE-VAPEUR DERRIÈRE LES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET AUTRES ACCESSOIRES ENCASTRÉS.

- INSTALLER UN GYPSE RÉSISTANT À L'HUMIDITÉ (GYPSE HYDROFUGE OU ÉQUIVALENT) SUR TOUS LES MURS EXPOSÉS À UNE HUMIDITÉ DIRECTE (DOUCHE, BAIN).

- PRÉVOIR TOUS LES SOLINAGES ET MEMBRANES REQUIS AU POURTOUR DES OUVERTURES.

11. TOITURE

- LES MEMBRANES DE TOITURE DOIVENT ÊTRE POSÉES CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DU MANUFACTURIER ET AUX NORMES CSA A123.

- VENTILATION D'ENTRETOIT: TOIT PLAT (< 2/12): 1/150 MIN. TOIT ≥ 2/12: 1/300 MIN. (MIN. 25% BAS ET 25% HAUT).

- TRAPPES D'ACCÈS À L'ENTRETOIT OBLIGATOIRES.

12. VENTILATION ET MÉCANIQUE

- ÉCHANGEUR D'AIR REQUIS, CONFORME À LA SECTION 9.32 DU CNB.

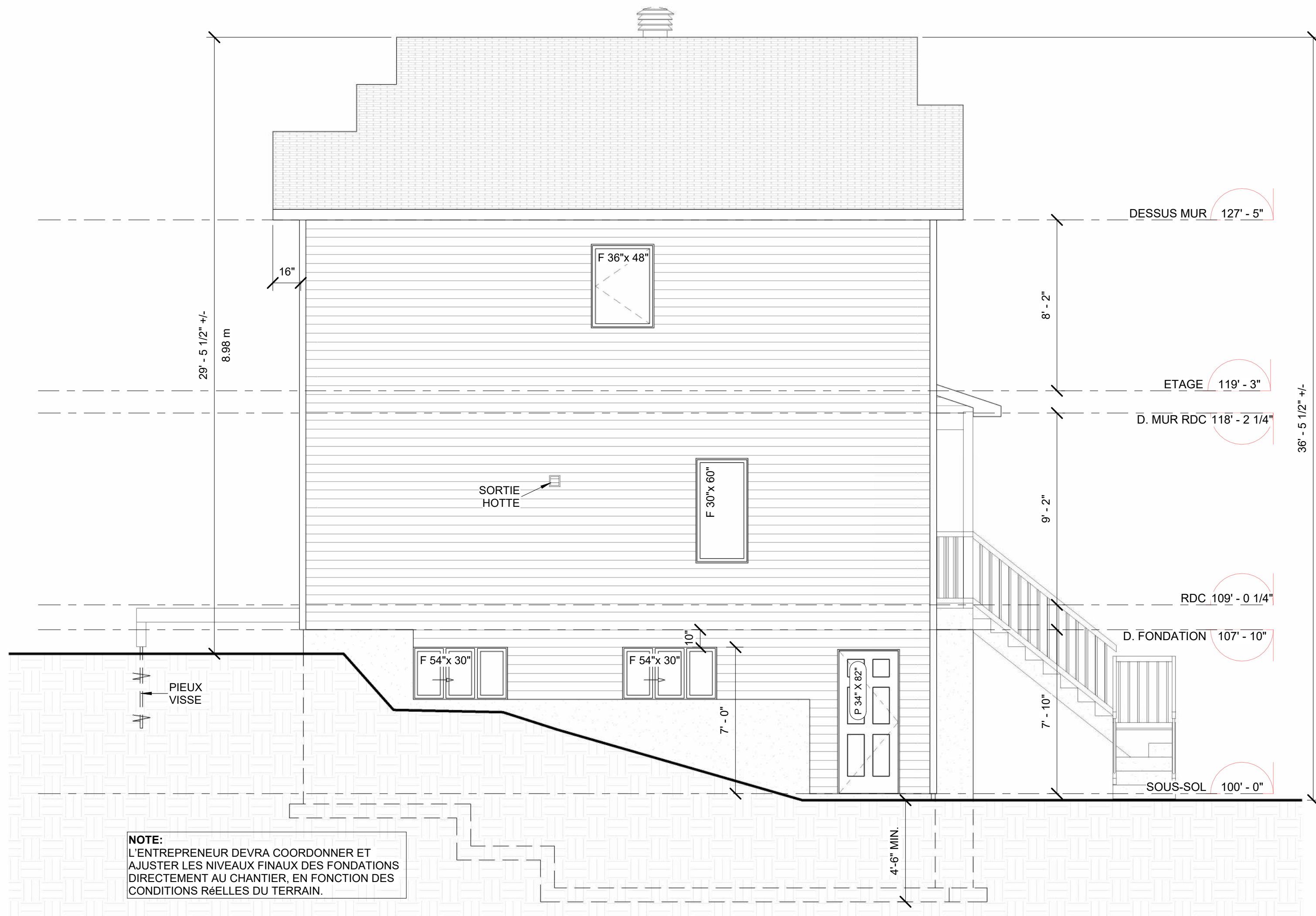
- TOUTES LES INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ ET AUX NORMES APPLICABLES.

- LES PERCEMENTS, RÉSERVATIONS ET TRAVERSÉES DANS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DOIVENT ÊTRE PRÉVUS ET COORDONNÉS AVANT EXÉCUTION.

- TOUTE MODIFICATION MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE VALIDÉE PAR UN PROFESSIONNEL COMPÉTENT.

13. DÉTAILS DIVERS

- PORTE ENTRE MAISON ET GARAGE: RF 20 MIN., À ME PLEINE 1 ½", FERME-PORTE, ÉTANCHÉITÉ AUX GAZ CONFORME CNB 9.10.13.15.



LEGENDE - ELEVATIONS	
	REVETEMENT HORIZONTAL
	REVETEMENT VERTICAL
	MACONNERIE (PIERRE)
	BETON
	BARDEAUX D'ASPHALTE

ELEVATION - GAUCHE
1/4" = 1'-0"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:
LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C	A: NUMÉRO DU DÉTAIL
	B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
	C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION: "POUR CONSTRUCTION" À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE:
ELEVATION GAUCHE

ECHELLE:
DATE: 25-04-2026
ÉTAPE: CONSTRUCTION
DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE
VÉRIFIÉ PAR: Checker
SCEAU:

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

A103



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C	A: NUMÉRO DU DÉTAIL
	B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
	C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

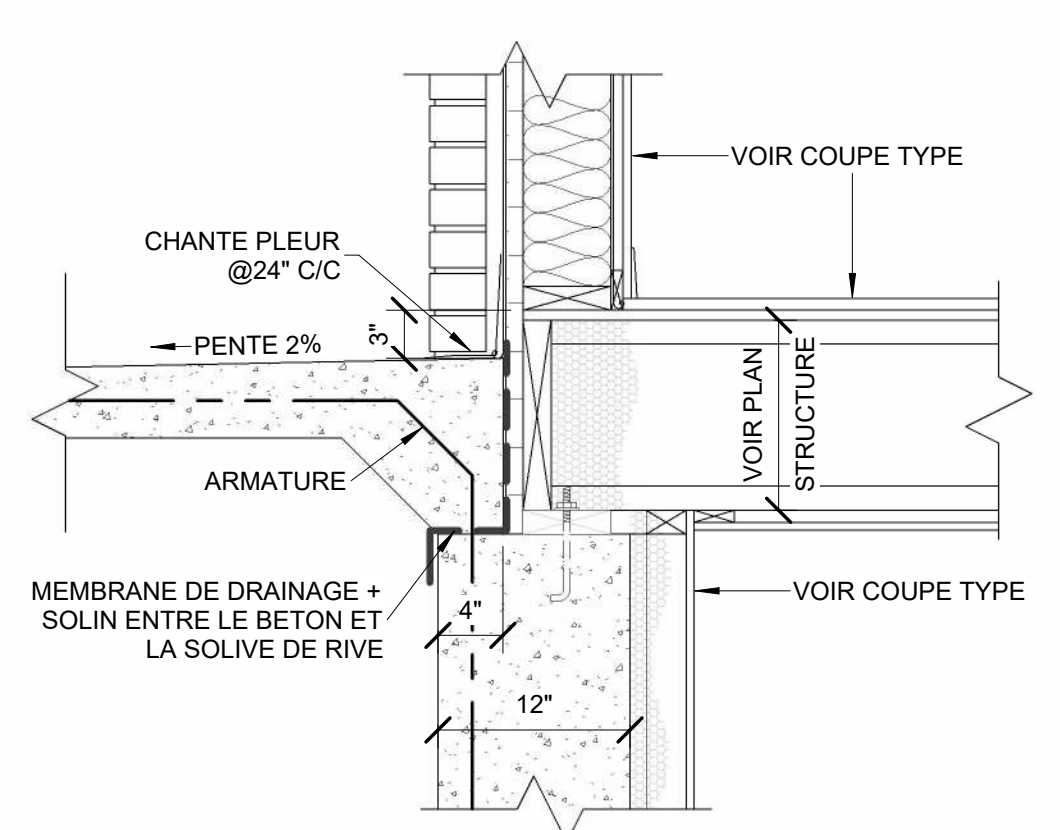
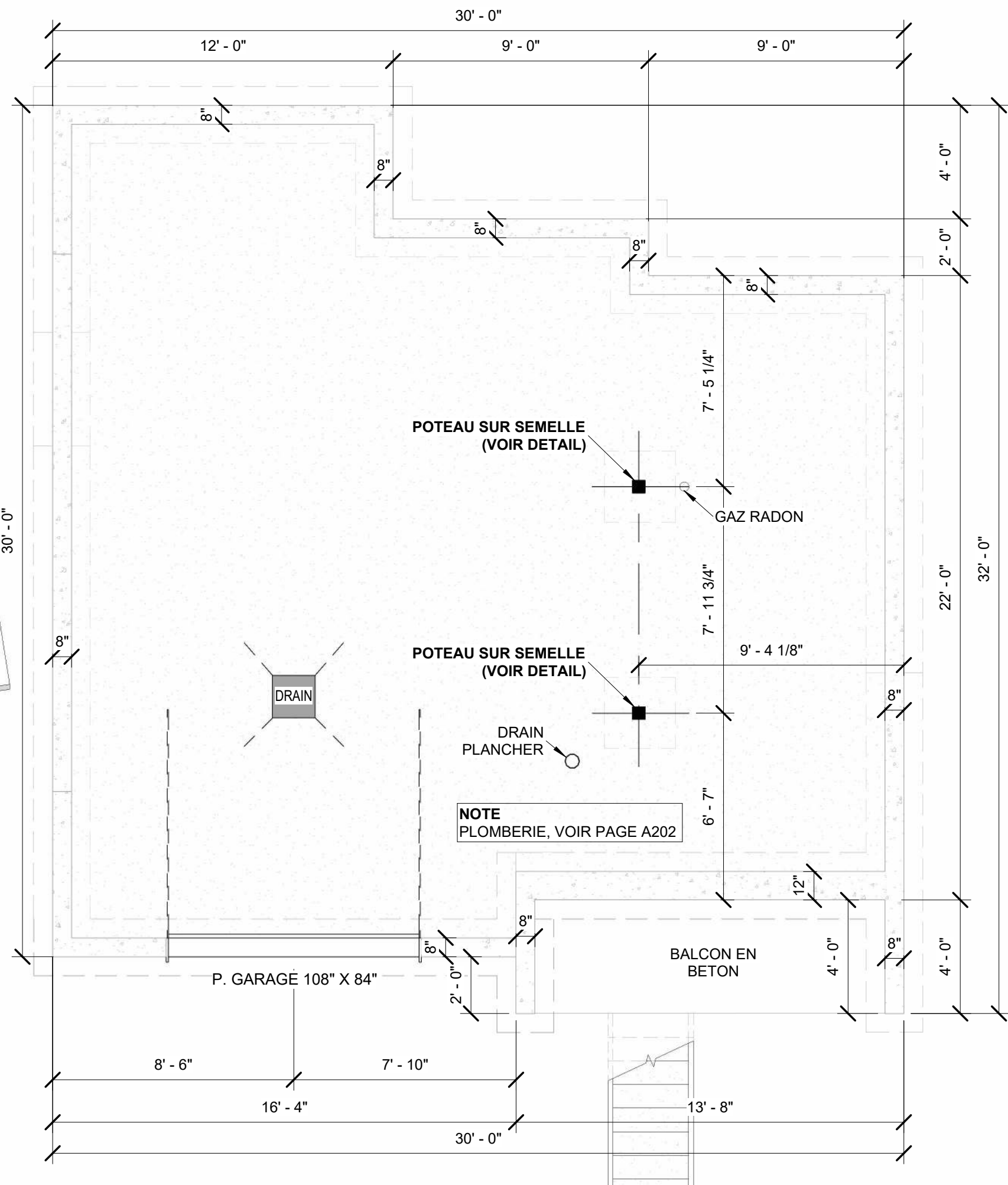
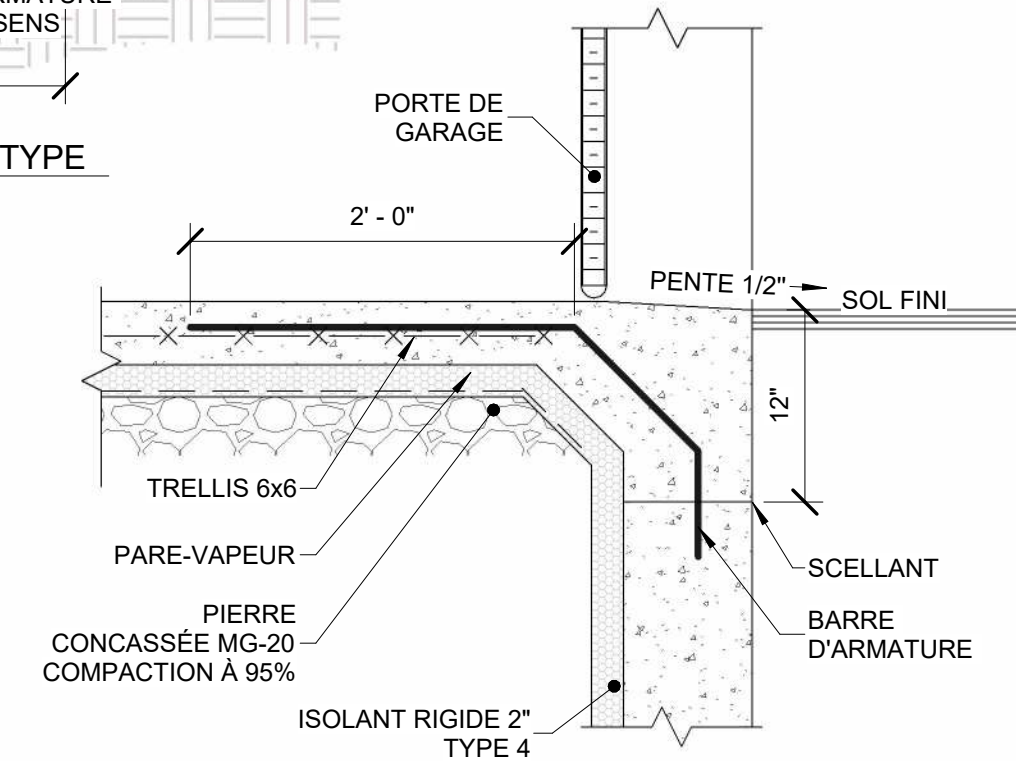
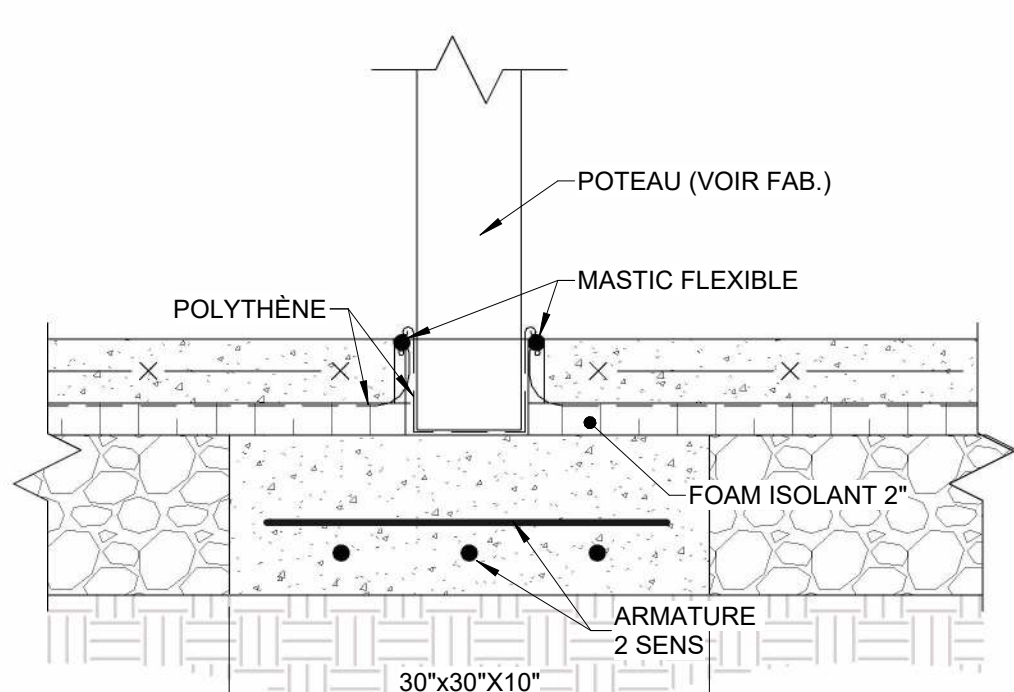
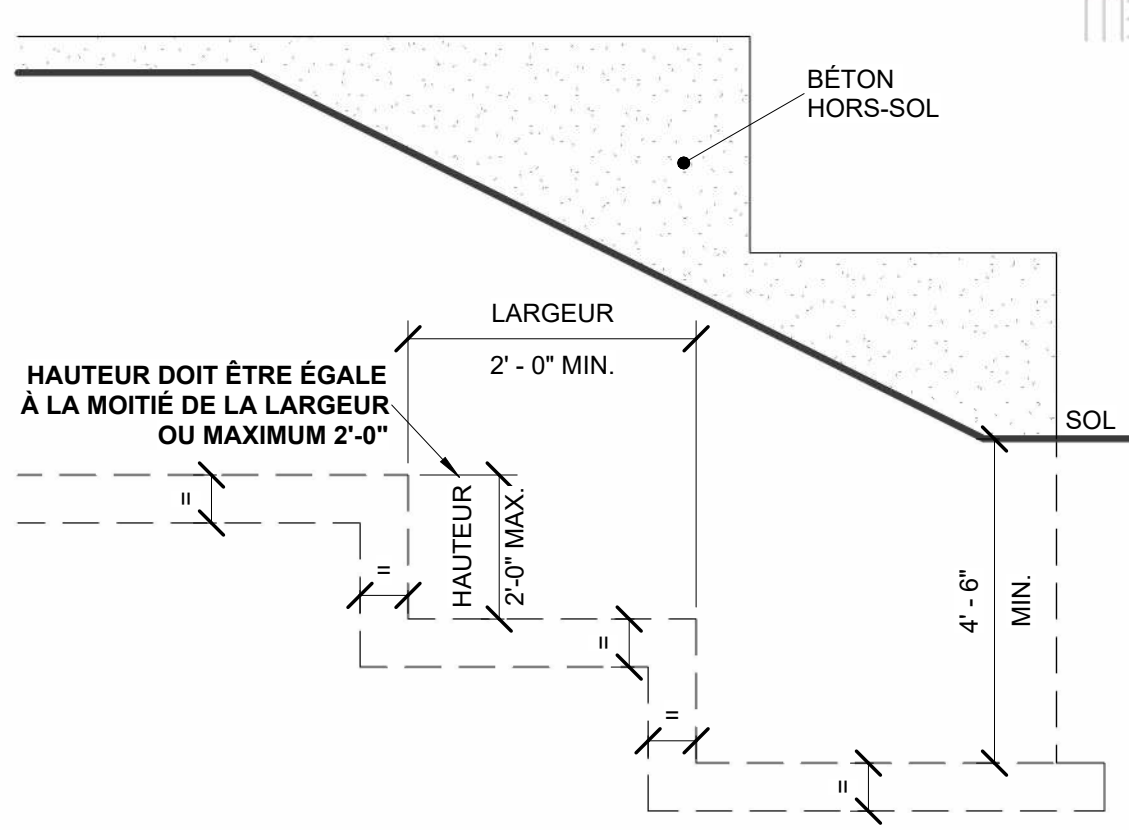
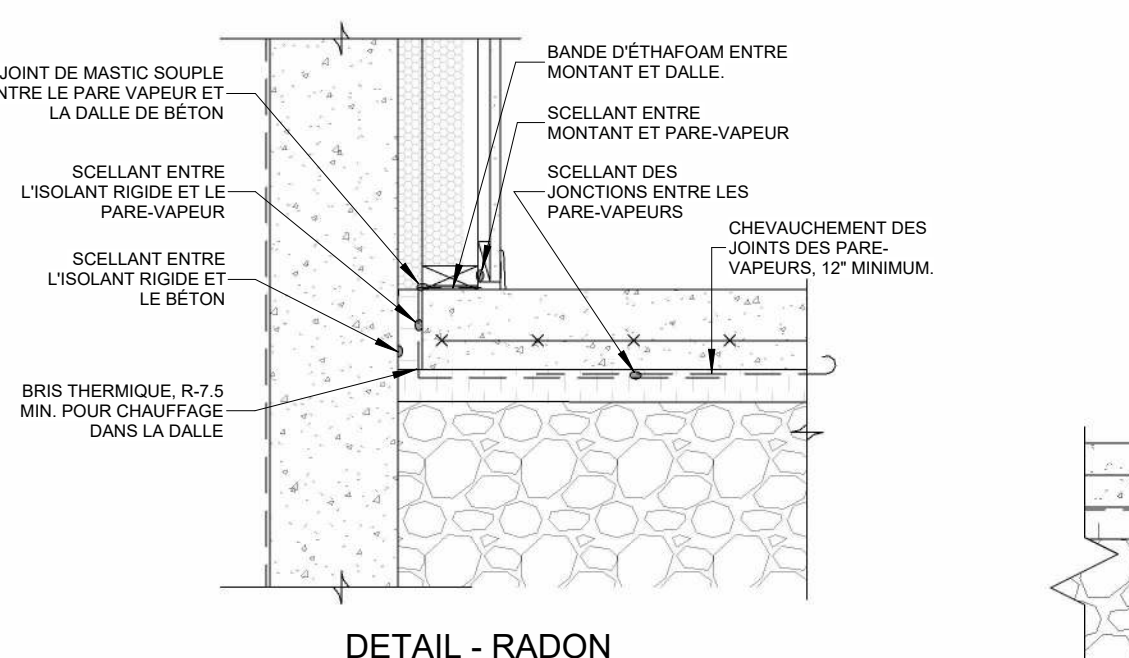
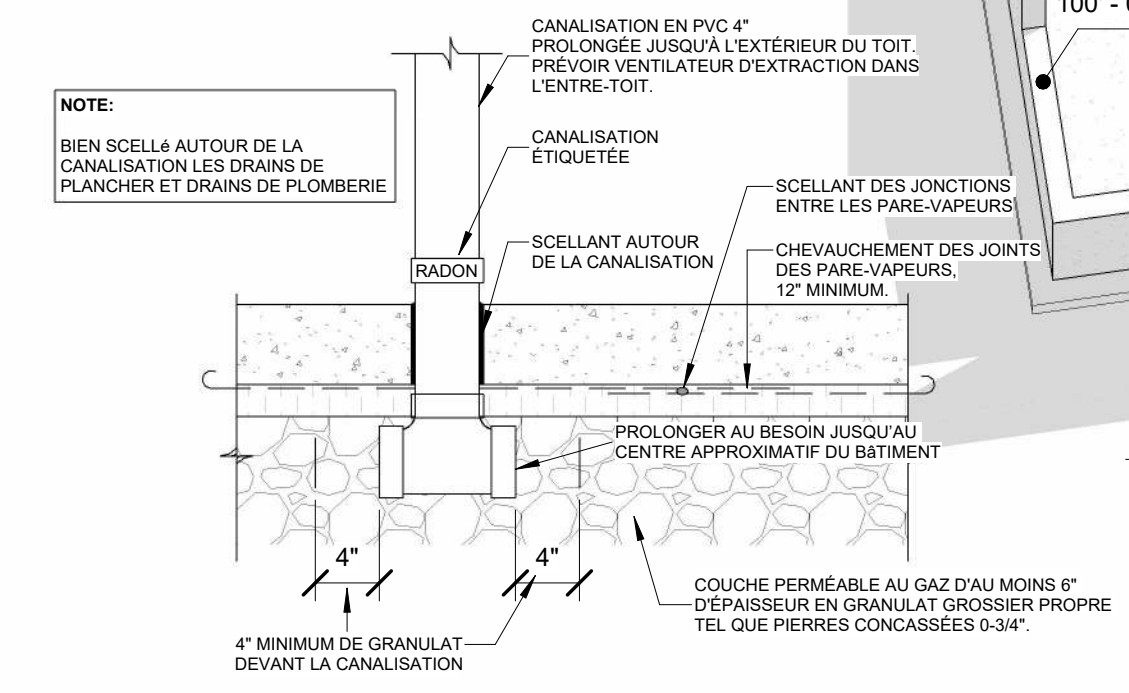
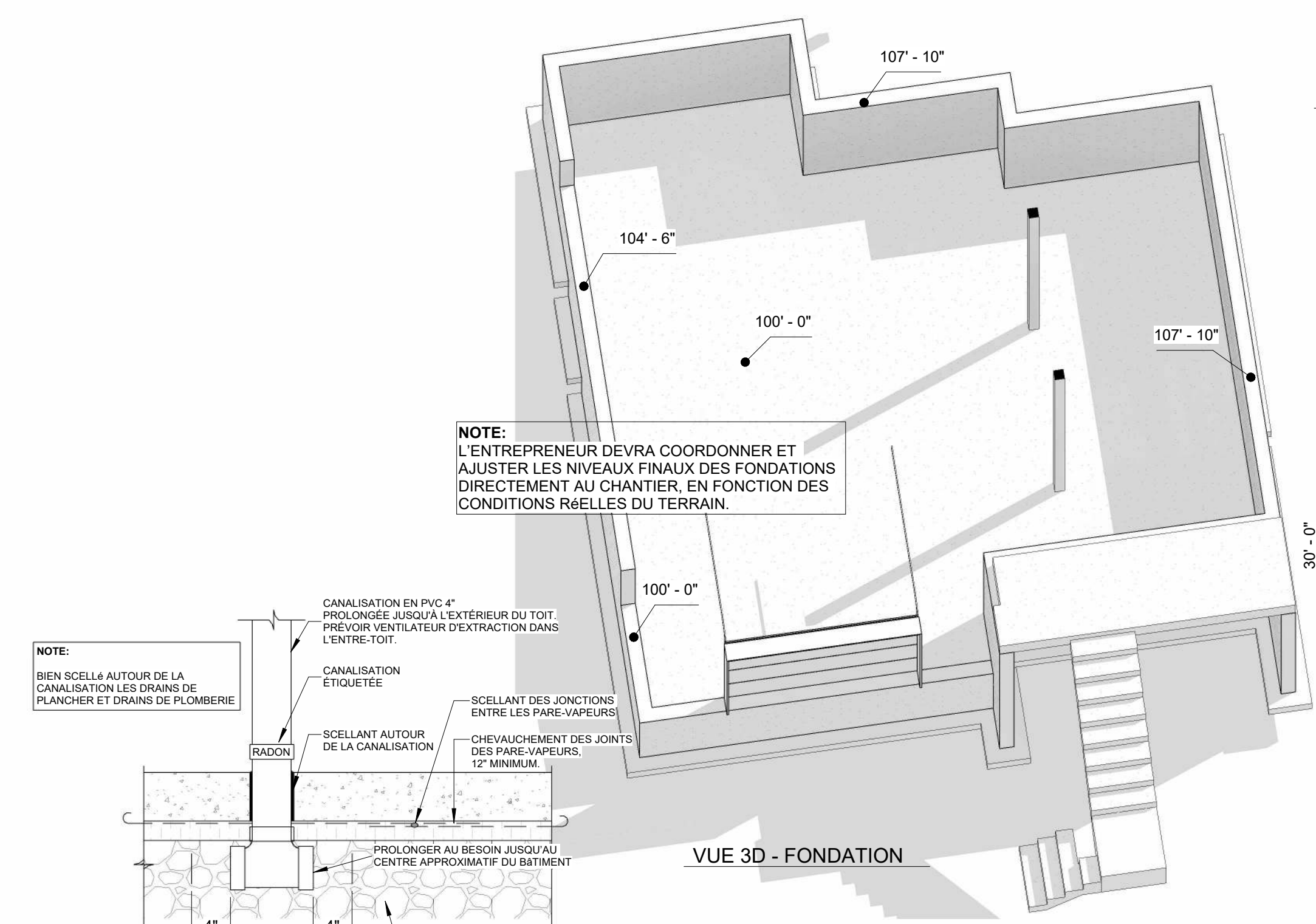
NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION " POUR CONSTRUCTION " À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

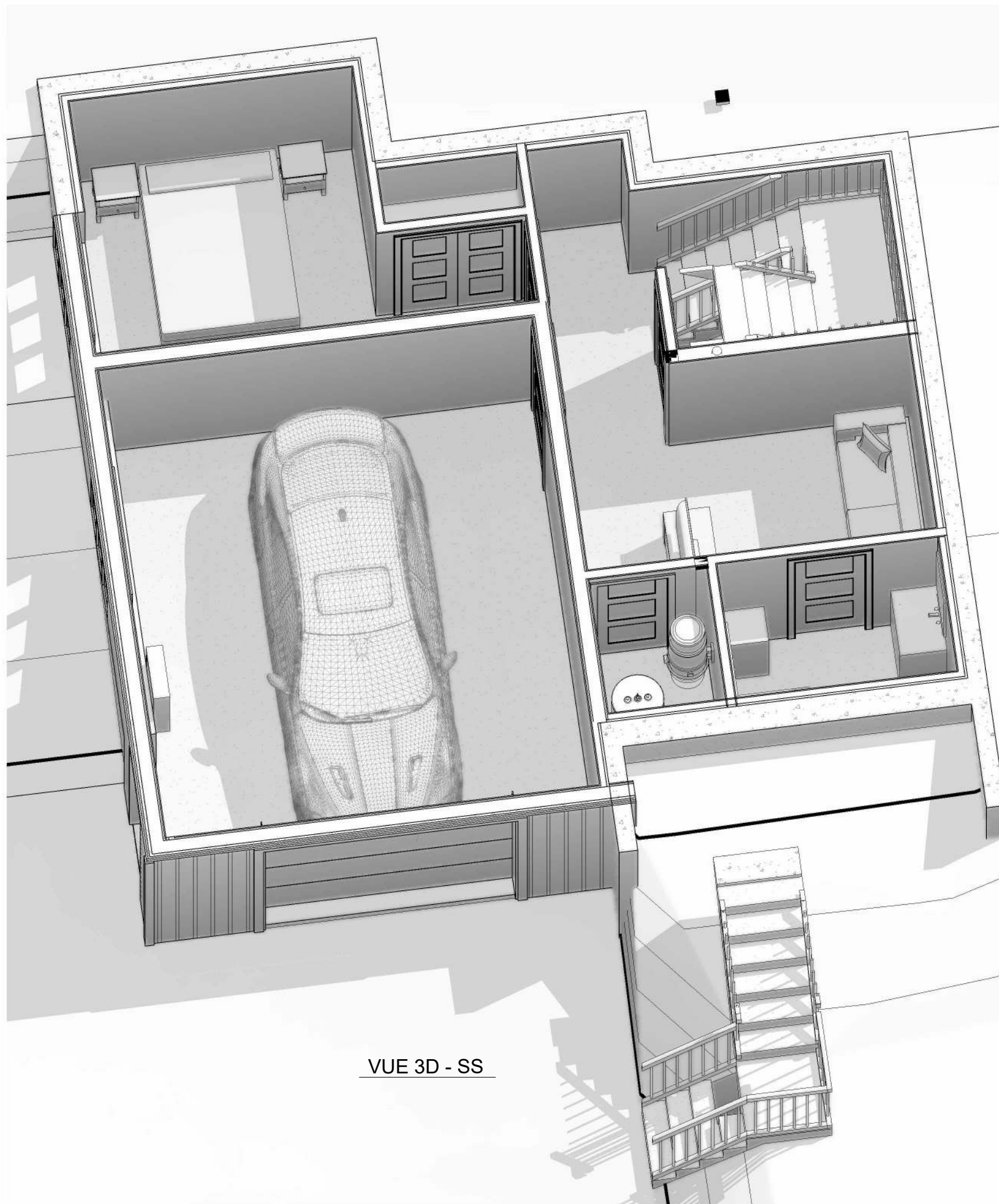
NO.	DESCRIPTION	DATE
1	POUR COORDINATION	27-03-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE:
VUE EN PLAN - FONDATION

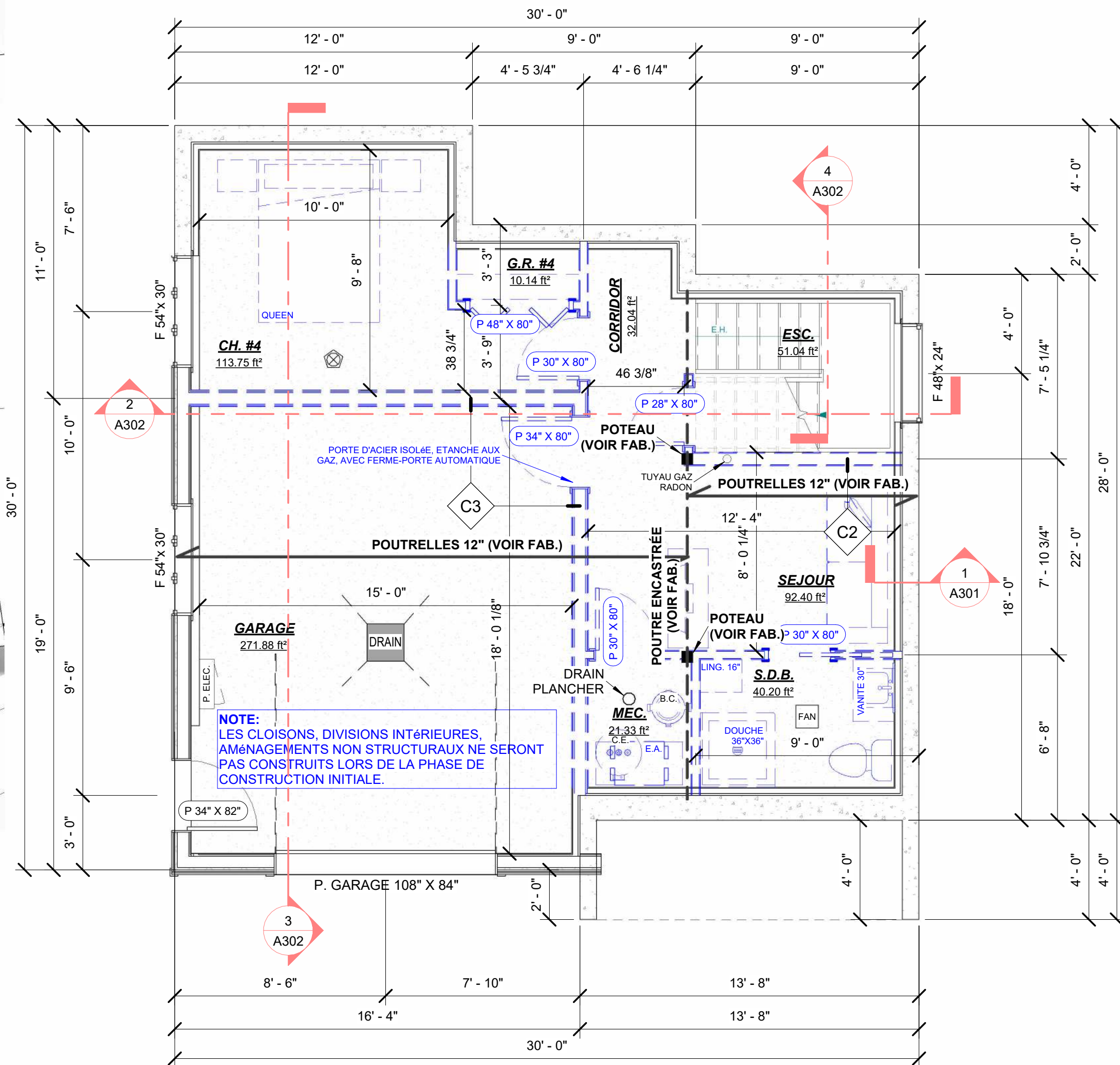
ECHELLE:
DATE: 25-04-2026
ÉTAPE: CONSTRUCTION
DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE
VÉRIFIÉ PAR: Vérificateur
SCEAU:



FORMAT FEUILLE: 18"x24"



VUE 3D - SS



NOTE: LES CLOISONS, DIVISIONS INTÉRIEURES, AMÉNAGEMENTS NON STRUCTURAUX NE SERONT PAS CONSTRUITS LORS DE LA PHASE DE CONSTRUCTION INITIALE.

NOTE : TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

SURFACE DES PIÈCES S-S (INTÉRIEURE)		
Nom	Surface	Niveau
G.R. #4	10.14 SF	SOUS-SOL
MEC.	21.33 SF	SOUS-SOL
CORRIDOR	32.04 SF	SOUS-SOL
S.D.B.	40.20 SF	SOUS-SOL
ESC.	51.04 SF	SOUS-SOL
SEJOUR	92.40 SF	SOUS-SOL
CH. #4	113.75 SF	SOUS-SOL
GARAGE	271.88 SF	SOUS-SOL
SOUS-SOL	632.78 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET: **MAISON NEUVE (Altitude)**
 ADRESSE DES TRAVAUX: LOT # _____
 CLIENT: **CONSTRUCTION SF2P**



MICHAEL GAGNE
 TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
 819-345-4088
 MGTECH@OUTLOOK.FR

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
 B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
 C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
 LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
 L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION " POUR CONSTRUCTION " À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
2	POUR COORDINATION	31-03-2026
3	POUR COORDINATION	31-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

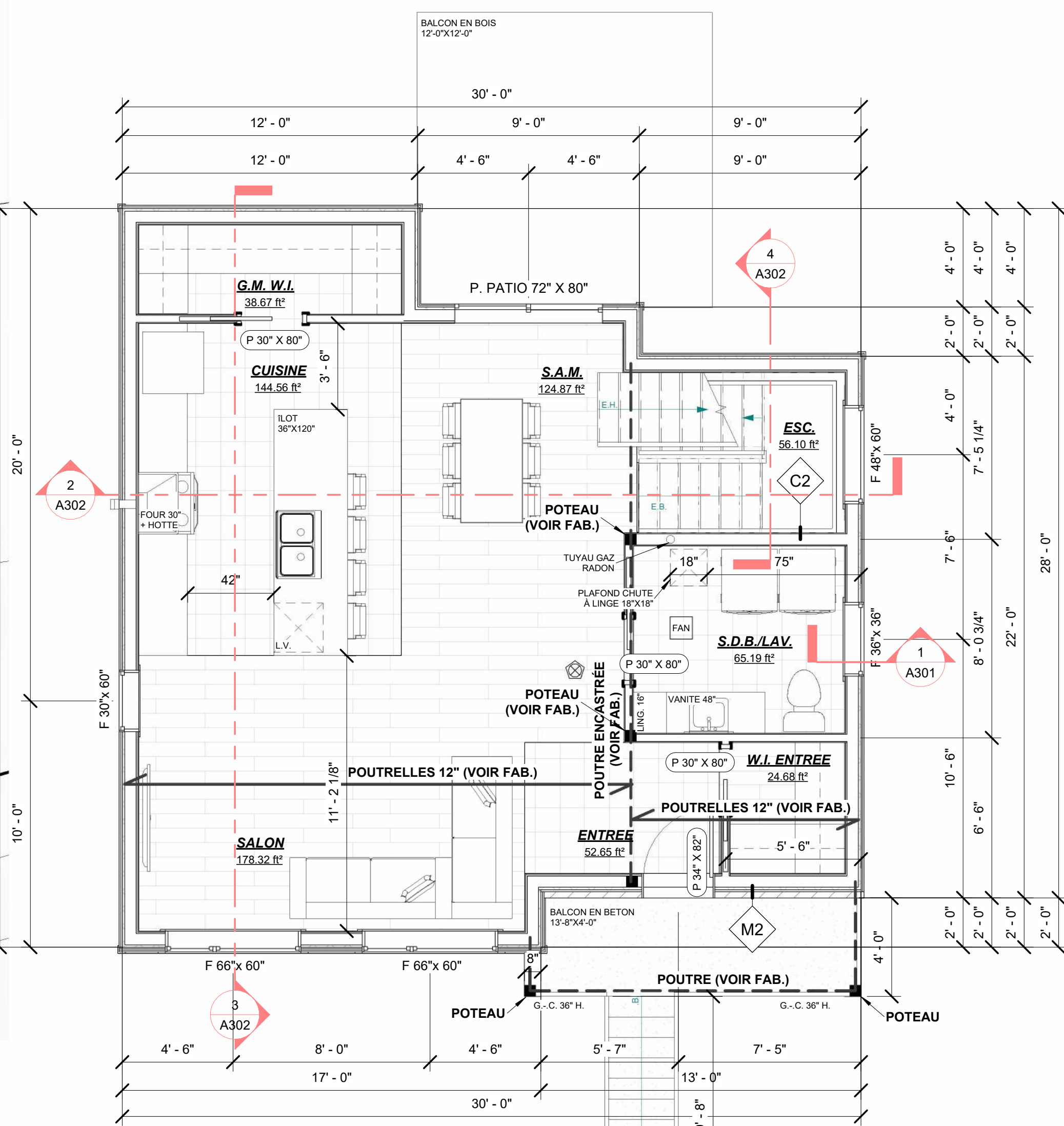
TITRE: **VUE EN PLAN - SOUS-SOL**

ECHELLE:
 DATE: 25-04-2026
 ÉTAPE: CONSTRUCTION
 DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE
 VÉRIFIÉ PAR: Vérificateur
 SCEAU:

A202



VUE 3D - RDC



NOTE :
TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

RDC
1/4" = 1'-0"

SURFACE DES PIÈCES RDC (INTÉRIURE)		
Nom	Surface	Niveau
W.I. ENTREE	24.68 SF	RDC
G.M. W.I.	38.67 SF	RDC
ENTREE	52.65 SF	RDC
ESC.	56.10 SF	RDC
S.D.B./LAV.	65.19 SF	RDC
S.A.M.	124.87 SF	RDC
CUISINE	144.56 SF	RDC
SALON	178.32 SF	RDC
RDC	685.03 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:
LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION " POUR CONSTRUCTION " À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
2	POUR COORDINATION	31-03-2026
3	POUR COORDINATION	31-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

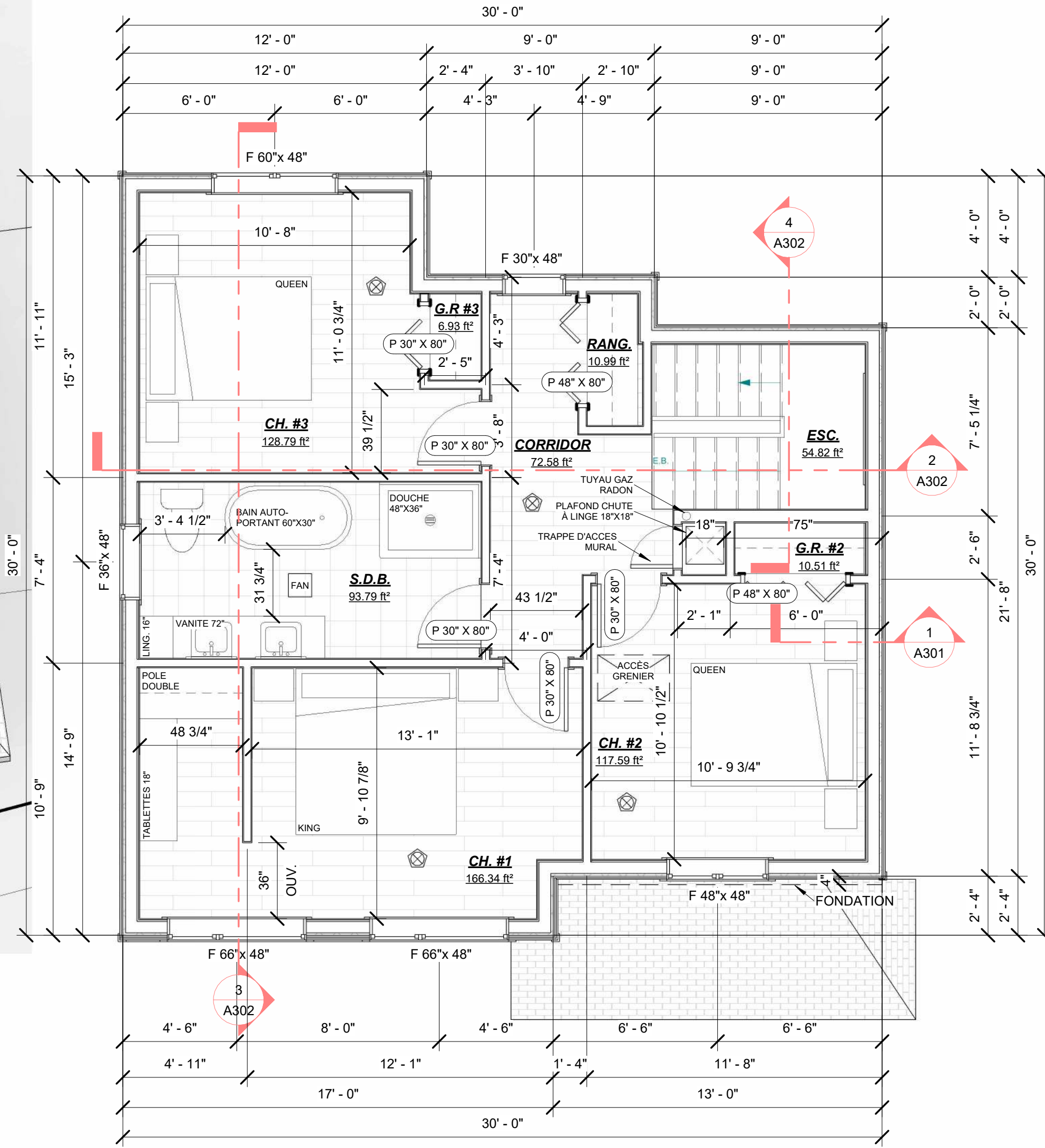
TITRE:
VUE EN PLAN - RDC

ECHELLE:
DATE: 25-04-2026
ÉTAPE: CONSTRUCTION
DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE
VÉRIFIÉ PAR: Vérificateur
SCEAU:

A203



VUE 3D - ETAGE



NOTE :
TOUS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE DE TYPE C1, SAUF INDICATION CONTRAIRE SPÉCIFIÉE SUR LES PLANS

ETAGE
1/4" = 1'-0"

SURFACE DES PIÈCES ÉTAGE (INTÉRIEURE)		
Nom	Surface	Niveau
G.R. #3	6.93 SF	ETAGE
G.R. #2	10.51 SF	ETAGE
RANG.	10.99 SF	ETAGE
ESC.	54.82 SF	ETAGE
CORRIDOR	72.58 SF	ETAGE
S.D.B.	93.79 SF	ETAGE
CH. #2	117.59 SF	ETAGE
CH. #3	128.79 SF	ETAGE
CH. #1	166.34 SF	ETAGE
ETAGE	662.34 SF	

SURFACES (TOTAL)	
Niveau	Surface
SOUS-SOL	784.00 SF
RDC	784.00 SF
ETAGE	779.67 SF
Total général	2347.67 SF

LÉGENDE	
	NOUVEAU MUR
	POUTRE
	DIMENSION DE FENÊTRE
	DIMENSION DE PORTE
	NUMÉRO DE COMPOSITION DE MUR
	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

FORMAT FEUILLE: 18"x24"

PROJET:
MAISON NEUVE
(Altitude)

ADRESSE DES TRAVAUX:
LOT # _____

CLIENT:
CONSTRUCTION SF2P



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A: NUMÉRO DU DÉTAIL
B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

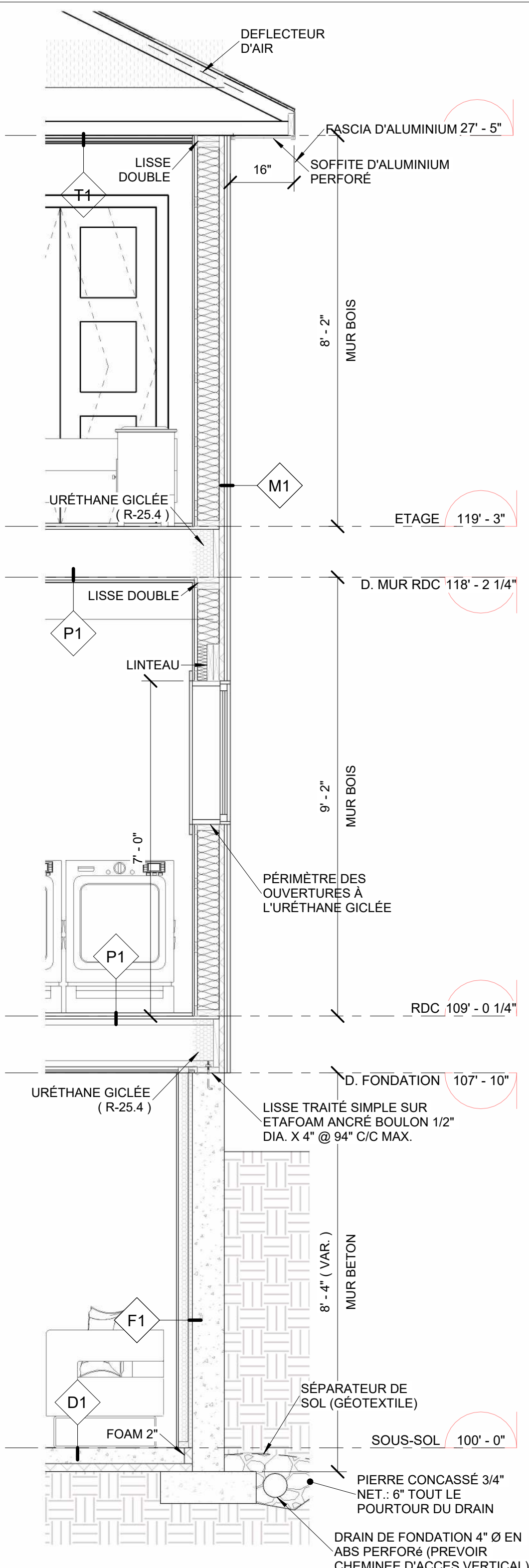
NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRÁ ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVRÁ ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION " POUR CONSTRUCTION " Á LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
2	POUR COORDINATION	31-03-2026
3	POUR COORDINATION	31-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE:
VUE EN PLAN - ETAGE

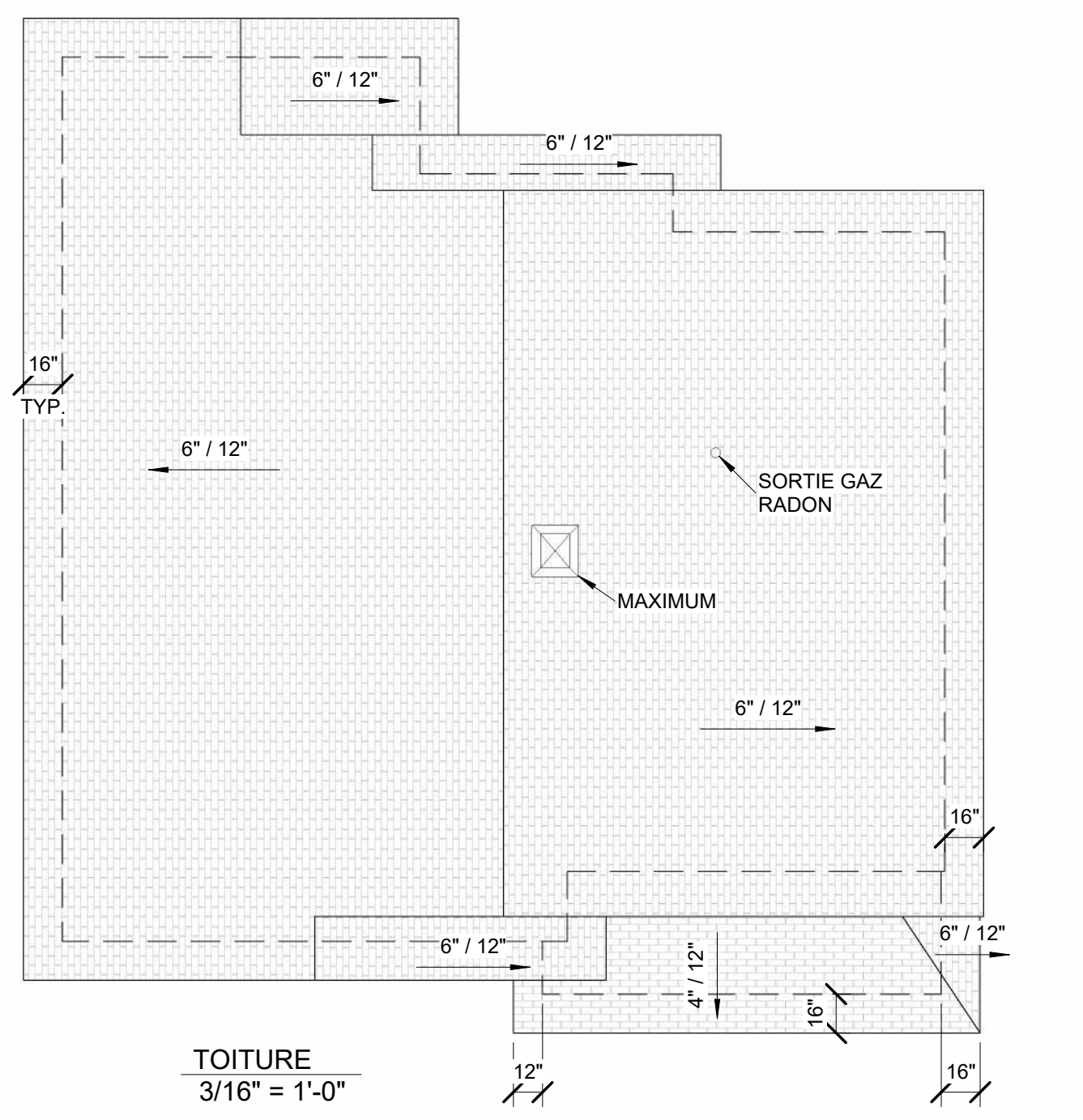
ECHELLE:
DATE: 25-04-2026
ÉTAPE: CONSTRUCTION
DESSINE PAR: MICHAEL GAGNE
VÉRIFIÉ PAR: Vérificateur
SCEAU:

A204



- P1.1 PLANCHER MAISON/GARAGE (R-33.85)**
ISOLATION MIN. : R-29.5
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
 - FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
 - CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUVETÉ, COLLÉ ET VISSÉ (R-0.7)
 - POUTRELLE EN BOIS @ 16" c/c (VOIR FAB.)
 - ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 9 1/2" (R-31)
 - PARE-VAPEUR, JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c (R-1.02)
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c
 - GYPSES 1/2" (R-0.45)
- P1 PLANCHER**
ISOLATION MIN. : R-29.5
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
 - FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
 - CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUVETÉ, COLLÉ ET VISSÉ (R-0.7)
 - POUTRELLE EN BOIS @ 16" c/c (VOIR FAB.)
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c HORIZONTAL (R-1.02)
 - GYPSES 1/2" (R-0.45)
- D1 PLANCHER - DALLE (R-10.68)**
ISOLATION MIN. : R-5
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
 - FINITION, VOIR PROPRIÉTAIRE
 - DALLE DE BÉTON 4" (25 MPA) AVEC TREILLIS MÉTALLIQUE
 - POLYÉTHYLÈNE 0.010" AVEC JOINTS CHEVAUCHÉS SUR 12" ET SCELLÉ AU RUBAN
 - POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 2" (R-10)
 - PIERRE CONCASSÉE 0-3/4", 8", COMPACTÉ @ 95% DU PROCTOR MODIFIÉ, PAR COUCHE DE 4" (VOIR ING.)
 - REMBLAI DE SABLE COMPACTÉ PAR COUCHE DE 6" (VOIR ING.)
 - TERRE NON-REMANIÉE (VOIR ING.)
- M1 MUR EXTERIEUR (TOTAL R-28.47)**
ISOLATION MIN. : R-24.5
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
 - DÉCLIN (VOIR ÉLÉVATIONS)
 - FOURRURE 1"x3" @ 16" c/c (R-1.02)
 - "DOUBLÉ LA FOURRURE LORS DE REVÈTEMENT VERTICAL"
 - MOULURE ANTI-RONGEUR AU BAS DES MURS
 - PARE-AIR INTERMÉDIAIRE TEL QUE BP AIR-LOCK
 - PANNEAU ISOLANT R-4 OSB 1 5/16" (R-4.15)
 - MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
 - ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
 - PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
 - MONTANT 1"x3" @ 24" C/C (HORIZONTAL)
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- M2 MUR EXTERIEUR - MACONNERIE(TOTAL R-28.47)**
ISOLATION MIN. : R-24.5
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
 - MACONNERIE 3 1/2" (VOIR ÉLÉVATIONS)
 - ESPACE D'AIR 1"
 - PARE-AIR INTERMÉDIAIRE TEL QUE BP AIR-LOCK
 - PANNEAU ISOLANT R-4 OSB 1 5/16" (R-4.15)
 - MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
 - ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
 - PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
 - MONTANT 1"x3" HORIZONTAL @ 24" C/C
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- T1 TOITURE (R-46.62)**
ISOLATION MIN. : R-41
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
 - BARDEAUX D'ASPHALTE 30 ANS
 - MEMBRANE SYNTHÉTIQUE AVEC 2 RANGS DE BANDE DE DÉPART DE MEMBRANE ÉLASTOMÈRE AUTOCOLLANTE CHEVAUCHÉS DE 6". INSTALLER UNE BANDE DE 3'-0" AUX FAÎTES, À CHAQUE NOUE ET AUTOUR DES SORTIES AU TOIT
 - PANNEAU O.S.B. EXTÉRIEUR POUR LE TOIT 5/8" EMBOUVETÉ (R-0.85)
 - FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉES @ 24" c/c (VOIR FABRICANT)
 - ISOLANT SOUFFLÉ (R-40)
 - PARE-VAPEUR, JOINTS SCELLÉS AU RUBAN.
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c (R-1.02)
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)

- C1 CLOISON INT. 2"x4"**
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- GYPSE 1/2"
 - MONTANTS EN BOIS 2"x4" @ 16" c/c
 - GYPSE 1/2"
- C2 CLOISON INT. 2"x6"**
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- GYPSE 1/2"
 - MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
 - GYPSE 1/2"
- C3 CLOISON INTÉRIEURE MAISON/GARAGE (R-25.85)**
ISOLATION MIN. : R-20
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c HORIZONTAL (R-1.02)
 - MONTANTS EN BOIS 2"x6" @ 16" c/c
 - ISOLANT EN FIBRE DE VERRE 5 1/2" (R-22)
 - PARE-VAPEUR JOINTS SCELLÉS AU RUBAN
 - FOURRURE 1"x3"@16" c/c HORIZONTAL (R-1.02)
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)
- F1 MUR DE FONDATION (R-19.3)**
ISOLATION MIN. : R-17
ASSEMBLAGE: N/A
R.A.F. : N/A
I.T.S. : N/A
- FILM D'AIR EXTÉRIEUR (R-0.17)
 - ENDUIT D'ACRYLIQUE SUR TREILLIS DE FIBRE DE VERRE, JUSQU'À 12" SOUS LE NIVEAU DU SOL
 - IMPERMÉABILISANT ASPHALTIQUE 2 COUCHES
 - BÉTON COULÉ (25 MPA) 8"/10"/12" ET ARMATURE (VOIR ING.)
 - ESPACE D'AIR 1"
 - MONTANTS EN BOIS 2"x3" @ 24" c/c, @ 1" DE LA FONDATION
 - URÉTHANE GICLÉE 3" ENTRE LES MONTANTS (R6/POUCE) (R-18)
 - GYPSE 1/2" (R-0.45)
 - FILM D'AIR INTÉRIEUR (R-0.68)



PROJET: **MAISON NEUVE (Altitude)**

ADRESSE DES TRAVAUX: **LOT # _____**

CLIENT: **CONSTRUCTION SF2P**



MICHAEL GAGNE
TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

A B C	A: NUMÉRO DU DÉTAIL
	B: NUMÉRO DE LA FEUILLE DEMANDANT LE DÉTAIL
	C: NUMÉRO DE LA FEUILLE OU APPARAÎT LE DÉTAIL

NOTE DE DROITS D'AUTEUR:
LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ DE MG TECH ARCHITECTURE ET NE PEUVENT SERVIR QU'AU PRÉSENT OUVRAGE. AUCUNE REPRODUCTION AUTORISÉE SANS L'ACCORD DU CONCEPTEUR.

NOTE:
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES MESURES DE CE DESSIN. TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AU TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. SEULS LES PLANS PORTANT LA MENTION " POUR CONSTRUCTION " À LA CASE ÉTAPE SERONT VALIDES SUR LE CHANTIER.

NO.	DESCRIPTION	DATE
1	POUR COORDINATION	27-03-2026
4	POUR COORDINATION	10-04-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

TITRE: **COUPE TYPE ET TOITURE**

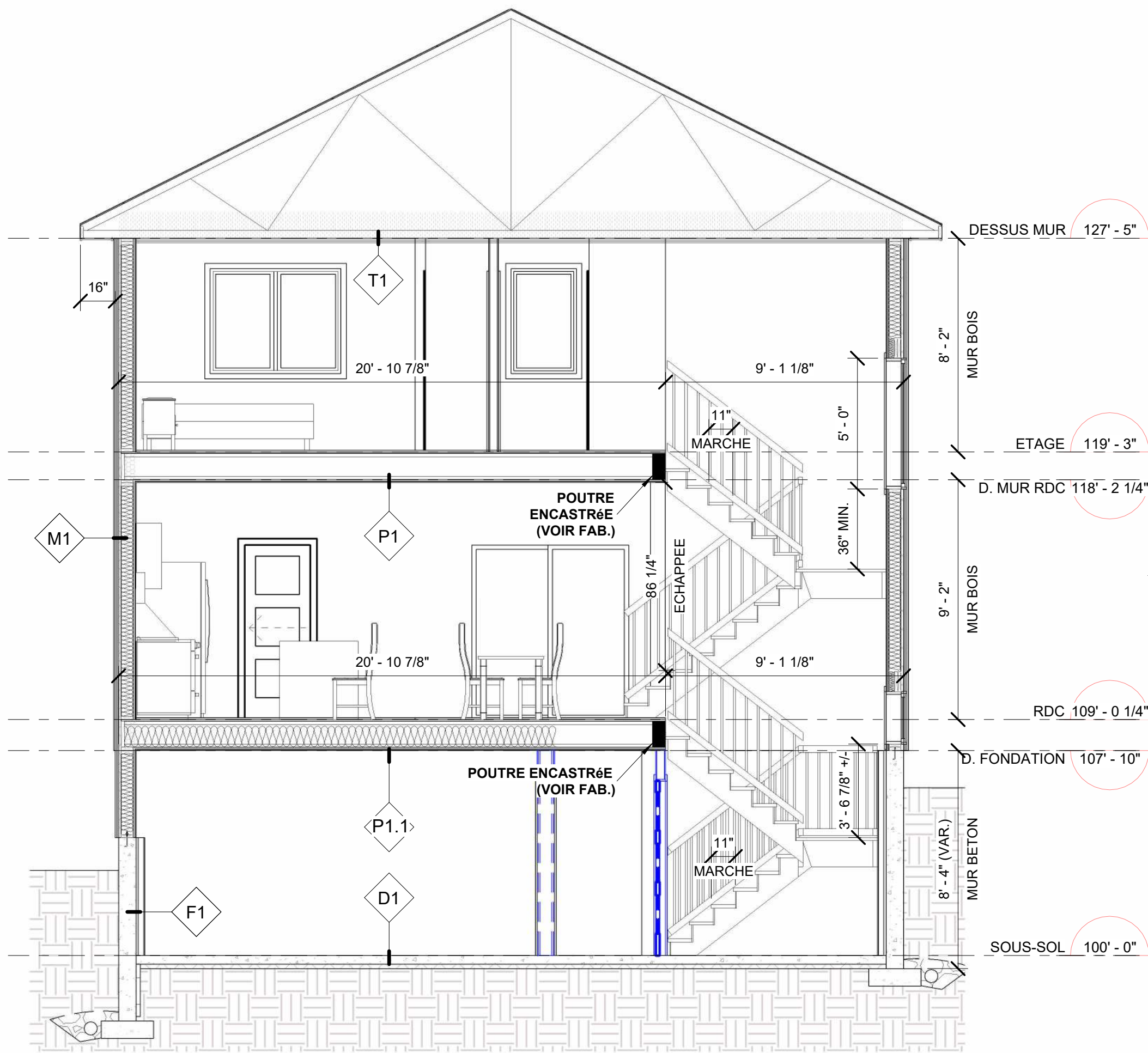
ECHELLE:

DATE	25-04-2026
ÉTAPE:	CONSTRUCTION
DESSINE PAR:	MICHAEL GAGNE
VERIFIÉ PAR:	Vérificateur
SCEAU:	

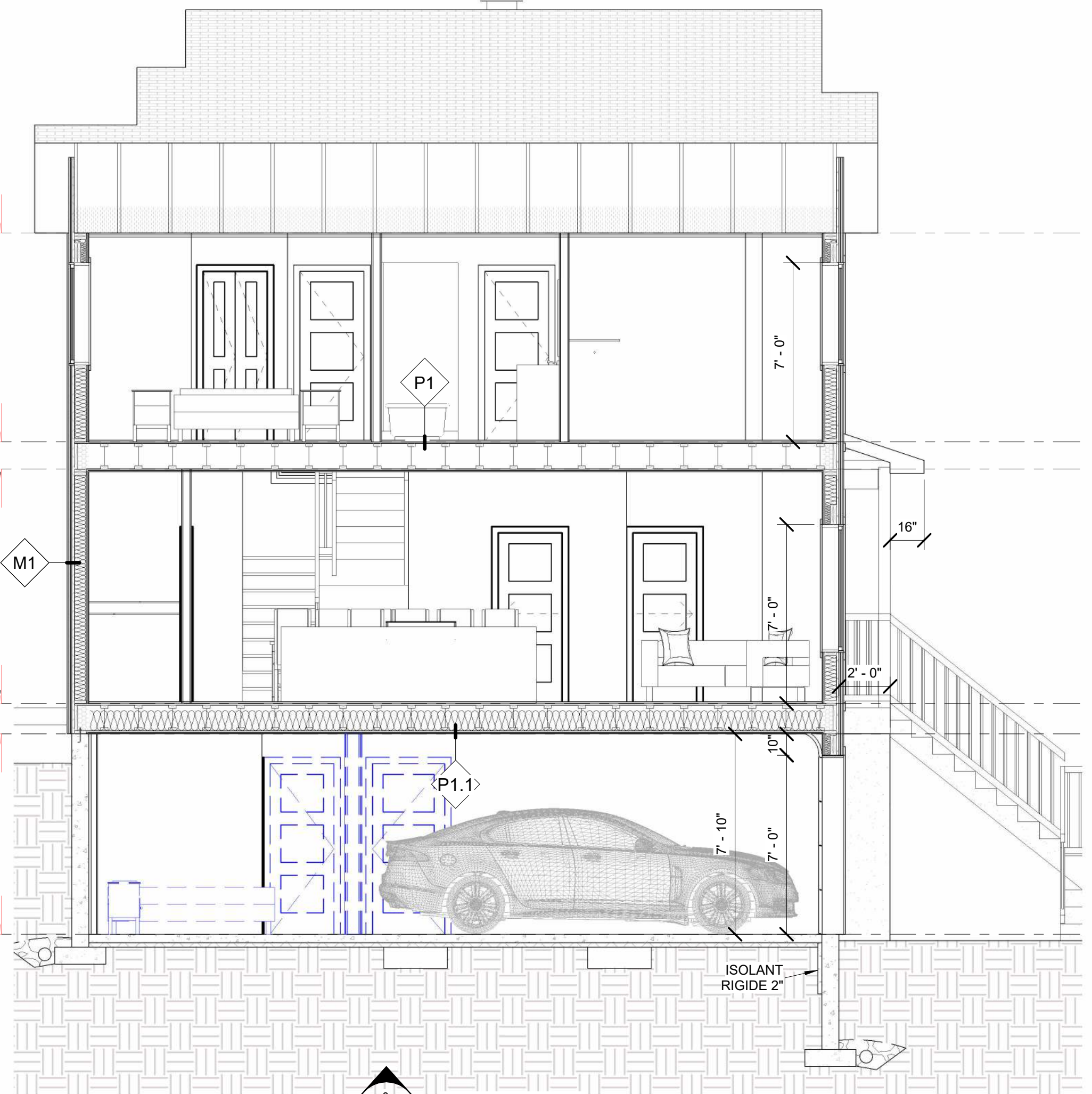
A301

1
A202A301
COUPE - TYPE
1/2" = 1'-0"

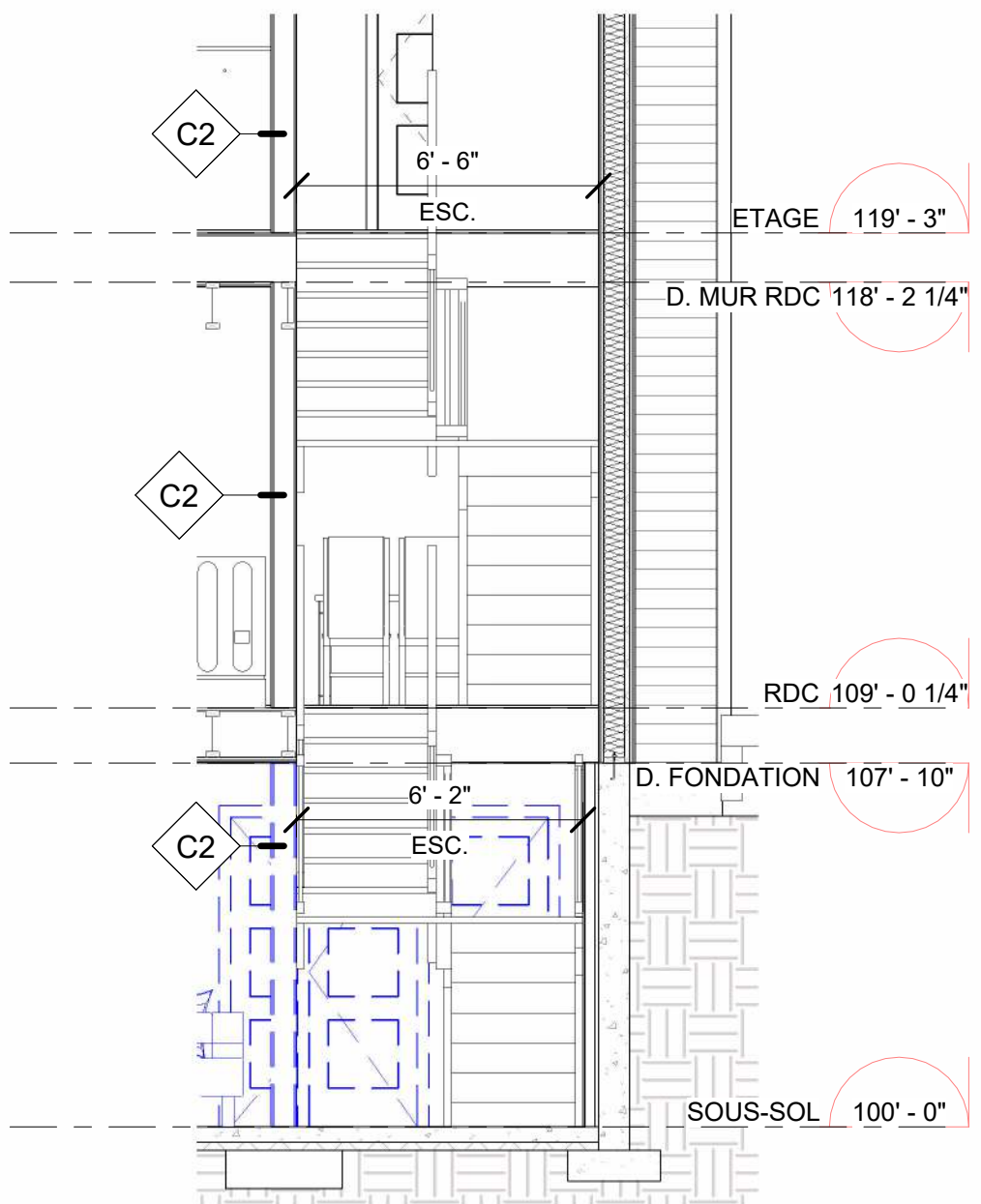
FORMAT FEUILLE: 18"x24"



2
A202A302
COUPE ESC. 1
1/4" = 1'-0"



3
A202A302
COUPE - TRANS.
1/4" = 1'-0"



4
A202A302
COUPE - ESC. 2
1/4" = 1'-0"



MICHAEL GAGNE
819-345-4088
MGTECH@OUTLOOK.FR

CONSTRUCTION SF2P
MAISON NEUVE (Altitude)
ADRESSE _____
LOT # _____

NO.	DESCRIPTION	DATE
1	POUR COORDINATION	27-03-2026
5	POUR CONSTRUCTION	10-04-2026
6	POUR CONSTRUCTION	15-04-2026
7	POUR CONSTRUCTION	25-04-2026

COUPES TRANSVERSALE

NUMERO PROJET _____
DATE 25-04-2026
DESSINE PAR MICHAEL GAGNE
VERIFIE PAR Vérificateur

A302

ECHELLE: _____

FORMAT FEUILLE: 18"x24"